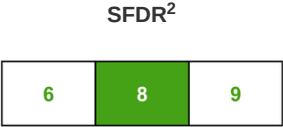


AXIOM OBLIGATAIRE IC EUR(V) (LU1876461465)

VL : 1 529,94€
Perf. du mois : -0,56%
Perf. depuis le début de l'année : 1,12%

Encours du fonds
1 267,01 M€



Société de gestion
Axiom Alternative Investments

Gestionnaire financier par délégation
AXM Alternative Investments

Forme juridique
SICAV - UCITS de droit luxembourgeois

Date de création de la stratégie
23 juillet 2009

Date de création de la part
30 mars 2016

Fréquence de valorisation
Quotidienne

Dépositaire
CACEIS Bank - Lux

Valorisateur
CACEIS Lux

Devise de la part
EUR

Cut-off et règlement – livraison
12h00 CET, J+3 (Jours Ouvrés)

Affectation des résultats
Capitalisation

Frais de gestion
1,20%

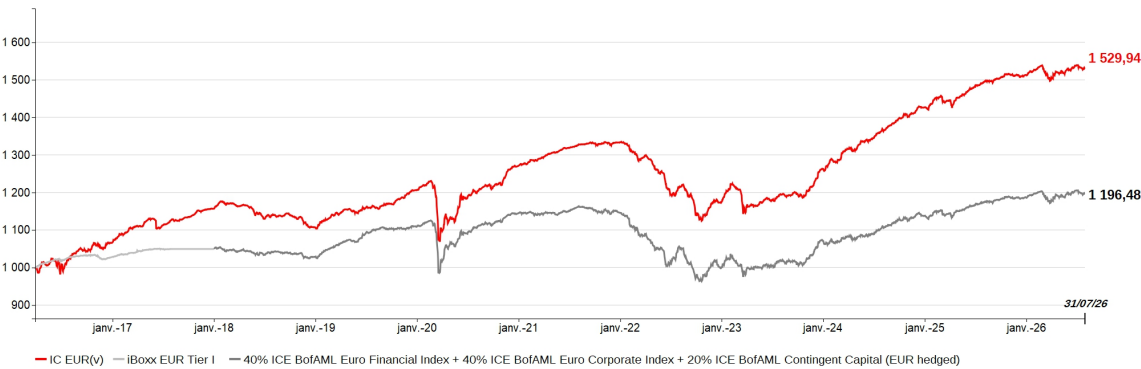
Commission de surperf.
20% (si perf. > à l'indice)

Objectif d'investissement³

L'objectif d'investissement du produit est d'atteindre, sur un horizon d'investissement minimum de 3 ans, une performance nette des frais de gestion similaire ou supérieure à celle de ses indices de références : l'ICE BofAML Euro Financial Index (40%), l'ICE BofAML Euro Corporate Index (40%) et l'ICE BofAML Contingent Capital Index (20%).

Évolution de la performance nette depuis création (base 1000)

Fonds créé sous forme de FCP de droit français le 23 juillet 2009 avant d'être absorbé par la SICAV Axiom Lux de droit luxembourgeois le 28 janvier 2019



Performances historiques nettes de frais (%)

	Performances cumulées					Performances annualisées		
	Depuis 1er janvier	1 mois	1 an	3 ans	5 ans	3 ans	5 ans	Depuis création
Axiom Obligataire - IC EUR(v)	1,12%	-0,56%	2,42%	28,01%	15,45%	8,58%	2,92%	4,2%
Indice de référence	0,78%	-0,74%	1,94%	17,33%	3,1%	5,47%	0,61%	1,75%

	Performances calendaires									
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	
Axiom Obligataire - IC EUR(v)	8,52%	-4,26%	8,91%	5,42%	4,9%	-12,05%	7,73%	12,92%	6,07%	
Indice de référence	2,08%	-2,01%	7,8%	3,25%	0,15%	-12,87%	7,34%	6,16%	4,33%	

Indicateurs clés

Rendement à maturité EUR	6,46%	Sensibilité taux	4,59	Sharpe Ratio 3 ans	2,48
Rendement au call EUR	4,98%	Sensibilité crédit	2,97	Sharpe Ratio 5 ans	0,28
Nombre de positions	144	Rating moyen émetteurs (WARF)	A-	Volatilité 3 ans	2,28%
Spread	194 bps	Rating moyen émissions (WARF)	BBB-	Volatilité 5 ans	3,06%

Les performances passées ne constituent pas une indication des performances actuelles et futures.

Source : Axiom AI | ¹ L'échelle de risque (SRI) représente la volatilité historique annuelle du sub-fund sur une période de 5 ans. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds. La catégorie de risque associée au sub-fund n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie de risque la plus basse ne signifie pas « sans risque ». Le capital investi initialement n'est pas garanti | ² Sustainable financial disclosure : produits qui promeuvent des caractéristiques environnementales et/ou sociales | ³ Il n'existe aucune garantie que l'objectif d'investissement soit atteint ou qu'il y ait un retour sur investissement. Informations sur les indices à l'adresse suivante : <https://www.ice.com/fixed-income-data-services/index-solutions>

AXIOM OBLIGATAIRE IC EUR(V) (LU1876461465)

Commentaire de gestion

Gérant du fonds



Antonio Roman

Les valeurs bancaires européennes ont de nouveau progressé en juillet (SX7R +6,3 %), sans que la dette subordonnée ne suive : l'indice AT1 ressort à -0,3 % alors même que les spreads se resserraient de 4 pb. L'écart tient entièrement aux taux, dans un mois où le pétrole a donné le ton.

Juillet est resté suspendu au Moyen-Orient, la transmission passant cette fois par le baril. La reprise de l'escalade entre les États-Unis et l'Iran, le rétablissement du blocus et les menaces rapportées sur la route de la mer Rouge ont porté le Brent au-dessus de 100 \$ pour la première fois depuis mai, écartant les spreads (Xover +15 pb) après trois mois passés dans une fourchette étroite. Une accalmie en fin de mois, aussitôt démentie par l'Iran, a ramené le Brent sous 85 \$ avant que de nouvelles frappes et des attaques sur des tankers ne le repoussent à 90 \$. Le baril a effacé sa flambée ; les anticipations d'inflation beaucoup moins.

Les statistiques sont allées dans l'autre sens. Le CPI américain est ressorti à -0,4 % sur un mois contre -0,1 % attendu, suivi d'un PPI à -0,3 %, faisant passer la probabilité d'une hausse de la Fed en juillet de 43 % à moins de 10 %. La Fed a maintenu ses taux, trois voix sur douze se prononçant pour une hausse ; une orientation prospective peu étoffée, un PCE de juin modéré et un PIB du deuxième trimestre décevant (1,5 % en rythme annualisé) ont provoqué une nette pentification, le 2-30 ans s'écartant de 12 pb. La BCE a tout laissé inchangé à l'unanimité, tout en indiquant clairement que la direction restait haussière, quelques 42 pb étant désormais anticipés en Europe pour cette année ; la Banque d'Angleterre a également maintenu ses taux, avec trois voix dissidentes sur neuf, mais a signalé qu'elle ne s'engageait pas dans cette voie. Une quarantaine d'émetteurs ont publié des bénéfices records au deuxième trimestre, sans grand commentaire au-delà de la qualité des résultats.

L'irritant sectoriel est venu de Francfort. Selon Reuters, la BCE étudie de nouveau un relèvement des réserves obligatoires de 1 % à 2 %. Ces encours n'étant pas rémunérés, doubler les 174 Md€ actuels réduirait la charge d'intérêts des banques centrales de quelques milliards d'euros, directement au détriment de la rentabilité des banques. Rien n'est attendu avant l'automne.

La Banque d'Angleterre est allée dans le sens inverse. Son rapport sur la stabilité financière propose de rendre le coussin O-SII automatiquement libérable en cas de tension, ce qui revient à abaisser le MDA et à l'aligner sur le coussin contracyclique, ainsi que de sortir le CCyB du ratio de levier et d'abaisser le levier minimum à 3 %. Clairement positif pour les AT1 des banques britanniques, l'utilisabilité étant précisément ce que recherchent les porteurs, même si les directions auront besoin de bien plus de détails avant de réduire leurs propres coussins.

L'offensive d'UniCredit sur Commerzbank franchit une étape décisive, portant sa participation à 47,6 % du capital. Le feu vert politique à Berlin et le rejet des recours judiciaires ouvrent la voie à une intégration complète. Les agences de notation ont réagi très favorablement : Moody's a placé UniCredit sous revue positive et Fitch (à A-) indique qu'une fusion pourrait justifier une note deux crans au-dessus du souverain italien, grâce au renforcement significatif du profil de risque de la banque en Allemagne.

L'Italie, elle, a offert un mois de théâtre sans dénouement. Le conseil de Monte a jugé insuffisante l'offre de 30,6 Md€ d'Intesa : une prime de 12,5 % contre 30 % en moyenne en Italie, des synergies représentant 24 % des revenus contre 7 % dans les opérations comparables, et 60 à 70 pb de CET1 en jeu si le compromis danois n'était pas reconnu. Il a dans le même temps ouvert la porte à la fusion entre égaux proposée par Banco BPM. Ces discussions ont échoué dans les tout derniers jours du mois, Crédit Agricole ayant profité de sa propre présentation de résultats pour juger difficile d'y voir une opération créatrice de valeur pour les actionnaires de Banco BPM ; actionnaire à 29,3 % face à un seuil des deux tiers, son avis était décisif. Monte étudierait désormais une offre hostile sur Banco BPM, qui suppose la même bénédiction française. Pour les porteurs obligataires, la question centrale reste entière : la dette de Monte restera-t-elle chez Intesa ou partira-t-elle chez Unipol et BPER avec les agences. Ailleurs, le tableau était plus lisible : RBI a bouclé Addiko à 56,2 %, l'offre pourtant plus généreuse de NLB échouant à 31,2 %, pour un coût d'environ 50 pb de CET1 dont 35 pb récupérés sur les cessions en Europe centrale et orientale prévues en 2027, tandis que DNB est sorti de Luminor au profit d'OTP et qu'ABN AMRO a finalisé NIBC pour un coût de 70 à 75 pb.

BFF a de nouveau été l'accident idiosyncratique du mois. Le rapport d'inspection de la Banque d'Italie s'est révélé défavorable et impose des provisions supplémentaires sur les factures antérieures à 2016 et sur certains hôpitaux publics polonais, pour un impact de 23 pb de CET1, modeste pris isolément. Plus significative a été la décision, faisant suite à l'interprétation de l'EBA du 3 juillet, d'avancer du troisième trimestre au premier semestre quelque 85 M€ de provisionnement calendaire, partiellement compensés par une plus-value de 62 M€ sur la cession et le réinvestissement de 3,1 Md€ de BTP détenus au coût amorti.

Lloyds a procédé à un push-down technique sans impact majeur sur sa souche AT1, subordonnant ces titres aux actions de préférence legacy, qui deviennent éligibles en Tier 2 : neutre pour les AT1, avec peu d'implications pour le reste du secteur.

Le rapport très attendu de la Commission n'a pas apporté de changements majeurs. Elle prépare tout de même des mesures pour limiter le blocage politique des fusions bancaires par les États membres.

Par ailleurs, les risques contentieux sectoriels s'éternisent sans impact financier immédiat ce mois-ci : les différends sur le dossier cum-cum allemand demeurent largement sous-provisionnés malgré la clôture des enquêtes pour Swedbank (\$50M), et le plan d'indemnisation de £7,5 Mds de la FCA sur le financement automobile britannique reste gelé par des recours contestant sa méthode de calcul.

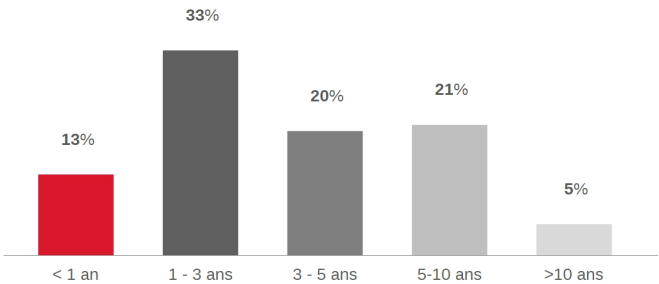
Dans un environnement où les tensions géopolitiques ont poussé les taux à la hausse sans impacter les spreads, le segment AT1 a affiché un comportement paradoxalement plus défensif que les dettes Tier 2 et Senior. Nous avons mis à profit cette configuration pour renforcer la durée du portefeuille. Nous avons poursuivi nos investissements sur des cibles de M&A présentant un potentiel de resserrement de spread (Citadele Banca, Hrvatska Poštanska Banka, Zavarovalnica Triglav, Gothaer Allgemeine Versicherung AG). Enfin, nous avons renforcé Commerzbank — qui bénéficie de catalyseurs réglementaires dans le cadre du projet de fusion avec UniCredit — ainsi que Raiffeisen Bank International (RBI), portée par la récupération des actions Strabag.

AXIOM OBLIGATAIRE IC EUR(V) (LU1876461465)

Répartition du portefeuille (en % de l'actif)

Répartition par maturité

Répartition en % des obligations hors tout instrument dérivé autre que CDS single-name



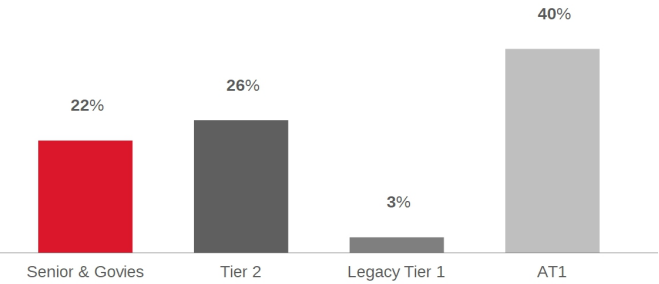
Les émetteurs principaux

Hors obligations d'Etat, indice et dérivés

Émetteurs	Poids
DEUTSCHE BANK AG	3,24%
SOGECAP SA	2,25%
BARCLAYS PLC	2,16%
RAIFFEISEN BANK INTL	2,15%
BNP PARIBAS	2,11%

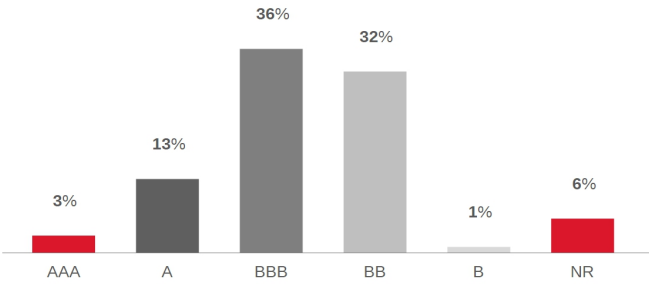
Répartition par subordination

Répartition en % des obligations hors tout instrument dérivé autre que CDS single-name



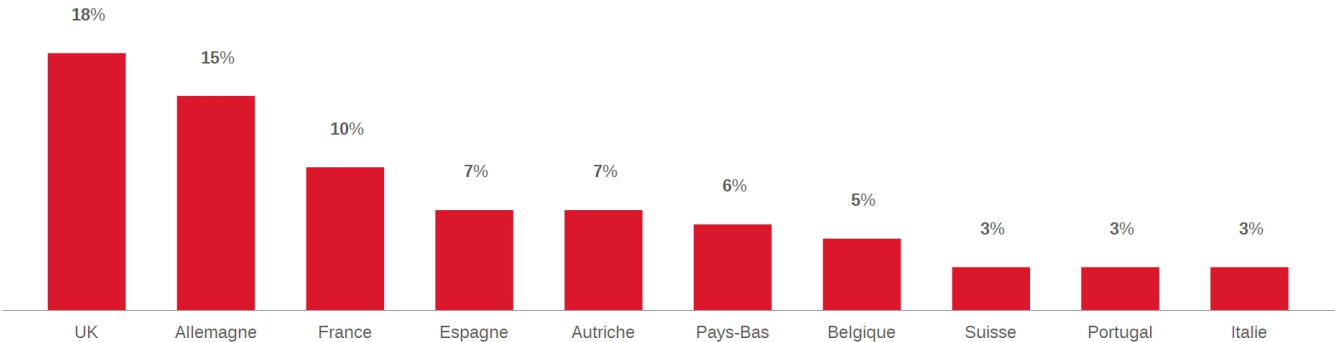
Répartition par notation

Uniquement titres obligataires



Répartition par pays - Top 10

Répartition en % des obligations hors tout instrument dérivé autre que CDS single-name



AXIOM OBLIGATAIRE IC EUR(V) (LU1876461465)

Composition des coûts

Sur base d'un investissement de 10 000 EUR et un coût annuel si vous sortez après 1 an.

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 2,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	200 EUR
Coûts de sortie	Cela comprend des coûts de distribution de 2,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	200 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,32% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	132 EUR
Coûts de transaction	0,24% de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	24 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	0,63% Description : 20% (toutes taxes comprises) maximum lorsque le produit surperforme les indices de référence. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années ou depuis la création du produit si elle est inférieure à 5 ans.	63 EUR

Risques principaux – pour plus d'information veuillez-vous référer au prospectus

Risque de crédit : Ce risque découle de la possibilité qu'un émetteur d'obligations ou de titres de créance ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations de paiement, à savoir le paiement des coupons et/ou le remboursement du capital à l'échéance. Un tel défaut peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Compartiment (y compris les TRS ou les DPS). Cela inclut également le risque d'une dégradation de la notation de crédit de l'émetteur.

Risque de contrepartie : Un Compartiment qui investit dans des dérivés de gré à gré peut se trouver exposé au risque découlant de la solvabilité de ses contreparties et de leur capacité à respecter les conditions de ces contrats. Le Compartiment peut conclure des contrats à terme, des options et des swaps, y compris des CDS, ou utiliser des techniques dérivées, ce qui implique le risque que la contrepartie ne respecte pas ses engagements aux termes de chaque contrat.

Risque de liquidité : Risque découlant de la difficulté ou de l'impossibilité de vendre des titres détenus en portefeuille lorsque nécessaire et au prix de valorisation du portefeuille, en raison de la taille limitée du marché ou de volumes d'échange insuffisants sur le marché où ces titres sont habituellement négociés. La concrétisation de ce risque peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Compartiment.

Glossaire

Contingent convertible (Coco)	Titres qui peuvent être convertis en actions dans certaines circonstances, généralement lorsqu'un seuil de ratio de solvabilité a été franchi.
Obligations Legacy	Dette hybride qui était éligible en tant que capital réglementaire sous Bâle 1 ou Bâle 2 et qui n'est plus éligible sous Bâle 3.
Rating	Une notation de crédit est l'opinion d'un organisme de crédit particulier concernant la capacité et la volonté d'une entité (gouvernement, entreprise ou particulier) à remplir ses obligations financières dans leur intégralité et dans les délais impartis. Une notation de crédit indique également la probabilité qu'un débiteur fasse défaut.
Ratio de Sharpe	Mesure l'écart de rentabilité d'un portefeuille d'actifs financiers (actions par exemple) par rapport au taux de rendement d'un placement sans risque (autrement dit la prime de risque, positive ou négative), divisé par un indicateur de risque, l'écart type de la rentabilité de ce portefeuille, autrement dit sa volatilité. Plus il est élevé, plus l'actif génère une surperformance ajustée du risque.
Rendement à maturité	Le taux de rendement à maturité correspond au taux de rendement effectif d'une obligation. Le rendement à maturité est essentiellement le taux de rendement interne d'une obligation si elle est détenue jusqu'à l'échéance.
Rendement au call	Le rendement au call est une mesure du rendement auquel un investisseur peut s'attendre si une obligation est rachetée par l'émetteur avant sa date d'échéance. Cela se produit lorsque l'émetteur décide de rembourser l'obligation avant qu'elle n'atteigne sa date de maturité.
Sensibilité crédit	Il s'agit de la sensibilité du prix d'un titre aux variations de son spread de crédit. Le spread de crédit d'un titre est la différence entre le rendement à l'échéance du titre lui-même et le rendement d'un taux de référence (obligation du Trésor ou autre obligation souveraine).
Sensibilité taux	La sensibilité d'une obligation mesure la variation de sa valeur en pourcentage induite par une variation donnée du taux d'intérêt. Par exemple, une obligation dont la sensibilité est de 3 baisse de 3% si le taux du marché augmente de 1%. La sensibilité diminue lorsque l'on se rapproche de la date d'échéance de l'obligation.
Subordination de dette	Le principe général est que lorsqu'il n'y aura pas suffisamment d'argent pour rembourser toutes les dettes, la dette subordonnée sera payée après les autres dettes.
Tier 1	Titres non prioritaires en cas de liquidation, ils n'ont pas d'échéance, leur coupon est facultatif et non cumulable. Ce sont les titres de dette les plus risqués et offrant pour cela, des rendements parmi les plus importants.
Volatilité	La volatilité d'un titre ou d'un fonds indique dans quelle amplitude le prix de ce titre ou de ce fonds peut varier, à la hausse comme à la baisse, par rapport à son prix moyen, sur une période de temps donnée.

Ce document est réservé uniquement à des investisseurs professionnels au sens de la Directive européenne sur les marchés d'instruments financiers. Ce document promotionnel est un outil de présentation simplifié et ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Ce document ne peut être reproduit, diffusé, communiqué, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. L'accès aux produits et services présentés peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Le traitement fiscal dépend de la situation de chacun. Le DICI doit être remis au souscripteur préalablement à chaque souscription. Pour une information complète sur les orientations stratégiques, la politique d'exécution et l'ensemble des frais, nous vous remercions de prendre connaissance du prospectus, des DICI et des autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.axiom-ai.com ou gratuitement sur simple demande au siège de la société de gestion. Compartiment de AXIOM LUX, société d'investissement à capital variable régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg et agréée par l'organisme de régulation financière (la CSSF) en tant qu'OPCVM. Le prospectus pour la Suisse, le document d'information clé pour l'investisseur, les rapports semestriels et annuels et d'autres informations peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant suisse et du bureau de paiement du fonds : CACEIS, Montrouge succursale de Nyon/Suisse, SA, Route de Signy 35, CH-1260 Nyon. Il se peut que des compartiments présents dans la SICAV ne soient pas commercialisables en Belgique. Nous recommandons donc à la clientèle belge de vérifier avec son conseiller en investissement les modalités de souscription dans le Fonds.